



Population

063 44 01 20 ou 22

Urbanisme

063 44 01 23 ou 26

Etat Civil

063 44 01 24 ou 25

Finances

063 44 01 29

Communication

063 24 52 90

Ouverture

En semaine toute l'année

Du lundi au vendredi

08h15- 12h00

13h15 - 16h30

Fermé le mardi après-midi

Le 1^{er} samedi du mois : fermé

Ouvert tous les autres

samedis de 9h00 à 11h00

Service urbanisme

Les lundis et vendredis,
accès libre.

Les mardis, mercredis

et jeudis sur RDV uniquement.

48, Route d'Arlon

6780 Messancy

063 38 18 90

Ouverture

de 9h00 à 11h30

Uniquement sur rendez-vous.

Imprimé

4200 exemplaires

Conception et impression

Lorgé Imprimeur

Echevin de la communication

Jean-Raymond Lichtfus

Coordination

Vanessa Rossignon

SOMMAIRE

18



**N81 RÉHABILITATION
DU PONT « CORA »
SURPLOMBANT
LA NATIONALE**

16



LES CLASSES DU DEHORS À SÉLANGE



4

Ma Commune

- › Nos joies, nos peines
- › Budget communal 2023
- › Nos offres d'emploi
- › Dossier : espaces verts
- › Accès au cimetière : réglementation

13

Environnement

- › Focus sur l'ASBL "Sauvons Bambi"

14

Enseignement

- › Des nouvelles de nos écoles communales
- › Prestation de serment des nouveaux enseignants

18

Travaux

- › N81 réhabilitation du pont « Cora » surplombant la nationale
- › Réfection de l'église de Turpange

20

Culture

- › Fête de la musique 2023
- › Les journées wallonnes de l'eau
- › Agenda

23

Stages

- › Stages de printemps au Complexe sportif

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

- 29.09 WENKIN Olivia, fille de Mathieu et BOURDOUXHE Delphine, Messancy
 08.11 MARICHAL Nell, fille de Raphael et SCHMITZ Adeline, Buvange
 10.11 LOUIS Yasmina, fille de André et BAKHTI Rajaa, Hondelange
 18.11 FORTES PANTO Kelly, fille de FORTES NEVES Nuno et PANTO Agatuccia, Hondelange
 28.11 MEYER Cassie, fille de Nicolas et BOURSET Carole, Hondelange
 08.12 GEELLEN Simon, fils de Véronique, Sélange
 01.01 VAN VOOREN Liv, fille de Romain et GAILLY Anaïs, Messancy
 01.01 WELSCHEN Jeanne, fille de Mathieu et HAYOT Sirina, Buvange
 10.01 ARNOULD Ambre, fille de Maxime et LEEMANS Claire, Buvange
 18.01 TAFE Alexandre, fils de Klodian et TOGU Ervisa, Messancy
 29.01 LEGRAND Léa, fille de Gaël et ASTGEN Aurélie, Messancy
 30.01 DELL Aria, fille de Renaud et LOUTSCH Mégane, Hondelange
 22.02 ROELAND GUERRINI Giulia, fille de ROELAND Romain et GUERRINI Eleonora, Longeau

MARIAGES

- 18.02 DIDIER Anthony et FRETZ Stéphanie, Habergy
 25.02 COURTOIS Christian et BOUILLLOT Marie-Pauline, Sélange
 25.02 QUOILIN Geoffrey et ECH CHALH Mariem, Messancy
 25.02 SCRIVO Stephen et MAAS Audrey, Habergy

DÉCÈS

- 20.11 BOUVY Alice, née le 18/06/1926, Messancy
 21.11 LICHTFUS Jean-Marie, né le 25/03/1950 époux de CHARNIAK Iryna, Turpange
 24.11 CROCE Giuseppe, né le 26/04/1941, époux de LUZI Amelia, Messancy
 30.11 CINDRIC Jozo, né le 25/03/1940, veuf de GJORGIEVSKA Zora, Messancy
 01.12 GRAAS Sylvain, né le 25/07/1946, époux de ALAIME Monique, Messancy
 01.12 GRAAS Eric, né le 17/01/1959, célibataire, Wolkrange
 09.12 CROCHET Marie, née le 30/12/1953, Messancy
 12.12 DHONT Mallorie, née le 28/11/1979, célibataire, Messancy
 14.12 SCHMIT Alain, né le 22/07/1970, époux de LABAR Cindy, Sélange
 15.12 ETIENNE Philippe, né le 02/04/1973, époux de MELUN Romuald, Wolkrange
 18.12 MAIRE Daniel, né le 12/06/1947, veuf de PERRIN Christine, Sélange
 26.12 DIELS Yvette, née le 18/06/1940, épouse de KIRSCH Raymond, Turpange
 26.12 MARTIN Germaine, née le 15/04/1927, veuve de CROCHET Gilbert, Turpange
 04.01 VAN DEN HEEDE Emma, née le 07/01/1938, veuve de WAGNER Aimé, Longeau
 06.01 MICHEL Jeannette, née le 02/04/1937, veuve de CARPENTIER Ghislain, Messancy
 09.01 BERZINA Iluta, née le 13/02/1977, Messancy
 16.01 PRONCE René, né le 14/11/1935, époux de SCHMITZ Lucienne, Messancy
 17.01 CLAUDE Joseph, né le 24/08/1933, époux de CLAUDE Marthe, Hondelange
 25.01 HIERNAUX Francine, née le 16/01/1965, Messancy
 25.01 KRUCHTEN Jean, né le 17/05/1932, célibataire, Bébange
 27.01 ARPETTA Giulio, né le 28/04/1972, cohabitant légal de SALIKOW Karolina, Buvange
 30.01 SANCOVA José, né le 02/06/1954, époux de DE MOSSÉNAU Arlette, Messancy
 31.01 COLLIN Roland, né le 24/11/1928, époux de CLINQUART Marguerite, Messancy
 02.02 WAUTHIER Claudia, née le 06/01/1938, veuve de JUSSERET Raymond, Messancy
 04.02 PETTINGER Irène, née le 21/04/1931, veuve de OTH Fernand, Sélange
 07.02 REUTER Marie, née le 24/12/1960, épouse de GEORGES Jean, Habergy
 07.02 THIROT Mathilde, née le 11/12/1930, veuve de MARCHAL Gilbert, Hondelange
 07.02 GILLET Jean, né le 25/12/1965, époux de GILLET Fabienne, Hondelange
 08.02 ROSSI Angelo, né le 14/05/1937, époux de DE STEUR Marie, Longeau
 09.02 SIRE PAULETTE, née le 14/02/1945, veuve de DIEDERICH Peter, Messancy
 14.02 TIMMERMANS Marc, né le 26/05/1962, époux de LIEVENS Danielle, Messancy
 15.02 SCHUTZ Maria, née le 05/03/1921, veuve de CONRARDY Albert, Messancy
 22.02 SCHROEDER Monique, née le 13/11/1941, épouse de KRIER Marcel, Sélange
 25.02 RABIOT Gisèle, née le 20/10/1950, veuve de MEUNIER Serge, Messancy
 25.02 JUNGEN Irma, née le 11/10/1933, veuve de PETER Raymond, Messancy
 02.03 RODERES Jean-Pierre, né le 14/02/1930, époux de THIRY Janine, Turpange

NOCES D'OR

- M et Mme FERA Tommaso et BREMER Martine, Messancy
 M. et Mme MOÏS Christian et CAHEN Françoise, Messancy



BERTHE GÉRARD, CENTENAIRE

LE 18 MARS, **MADAME BERTHE GÉRARD** A ÉTÉ REÇUE À L'HÔTEL DE VILLE POUR FÊTER SON CENTIÈME ANNIVERSAIRE !

Dernière née d'une famille de 11 enfants, elle se marie 20 ans plus tard avec Jean-Pierre Coos. Ensemble ils eurent beaucoup d'enfants et de petits-enfants. L'ensemble de l'administration communale lui souhaite, encore une fois, un heureux anniversaire !



PUBLI- REPORTAGES

VOUS AVEZ OUVERT UNE NOUVELLE ENTREPRISE ? UN NOUVEAU COMMERCE ? VOUS SOUHAITEZ EN FAIRE LA PUBLICITÉ VIA LE BULLETIN COMMUNAL ? C'EST POSSIBLE GRÂCE AUX PUBLI-REPORTAGES !

Nous convenons d'un rendez-vous et nous faisons une interview d'une page ou deux.

TOUTES LES INFORMATIONS sont à retrouver sur notre site web - <https://www.messancy.be/ma-commune/services-communaux/communication/publi-reportages>



Ou en contactant le service communication : 063/245290 communication@messancy.be

VOS PHOTOS DANS LE BULLETIN COMMUNAL ?

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE BELLES PHOTOS DE LA COMMUNE !

En parcourant nos paysages, nos villages, si vous prenez une photo, nous serons ravis de la mettre en avant pour illustrer le bulletin communal.

Envoyez-nous vos clichés par mail communication@messancy.be



BUDGET COMMUNAL 2023

LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 19 DÉCEMBRE 2022, LE BUDGET DE L'ANNÉE 2023 DE LA COMMUNE DE MESSANCY A ÉTÉ SOUMIS AU VOTE. ACTE POLITIQUE MAJEUR DANS LA VIE D'UNE COMMUNE, LE BUDGET COMMUNAL PRÉVOIT L'ENSEMBLE DES RECETTES ET DÉPENSES QUE LA COMMUNE VA EFFECTUER DURANT UNE ANNÉE CIVILE COMPLÈTE, DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE. UN BUDGET EST UNE PRÉVISION ET LES COMPTES EN SONT LA RÉALISATION. LA LOI ET LES RÈGLEMENTS PORTANT SUR LE BUDGET RÉPARTISSENT RECETTES ET DÉPENSES EN SERVICES « ORDINAIRE » ET « EXTRAORDINAIRE ».

Le service ordinaire du budget reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier et qui assurent à la commune des revenus et un fonctionnement réguliers, en ce compris le remboursement périodique de la dette .

Le service extraordinaire reprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal¹.

FOCUS SUR LE BUDGET 2023 DE LA COMMUNE DE MESSANCY

SERVICE ORDINAIRE

Le budget se clôture au montant de 15.059.252 € en recettes et de 14.669.241 € en dépenses, soit avec un boni de 390.011 €.

En ce qui concerne les recettes, nous notons notamment :

- › Une hausse de 4,66 % de la « compensation des frontaliers »;
- › Une augmentation de 18 % du montant du Fonds des Communes;
- › Le produit des impôts et redevances est à la hausse de 7,2 % par rapport à l'année précédente (plusieurs sauts d'index expliquant ceci);
- › L'impôt additionnel aux revenus professionnels des personnes physiques augmente de 133.106 €, la période post-covid expliquant cela;
- › Le produit du précompte immobilier augmente sérieusement par le seul fait que le revenu cadastral est indexé;
- › Le rendement de la taxe de séjour reste constant, tout comme celui de la délivrance des documents administratifs;

Les dépenses sont également à la hausse : la fonction « Administration » et la dotation à la Zone de Police Sud-Luxembourg, qui voient leurs effectifs augmenter, subissent de plein fouet les effets des sauts d'index.

L'intervention communale en faveur du CPAS (service social, crèche, lavoir) est en hausse de 13,78 %.

La dotation à la Zone de Secours (Services Incendie) tout comme la plupart des autres postes de dépenses, s'avèrent, à peu de chose près, similaires d'une année à l'autre; Toutefois un sérieux bémol : les postes « Energies » sont nettement à la hausse dans tous les secteurs de la vie communale !

Ces quelques chiffres ont été atteints et laissent même apparaître un boni correct, **sans aucune modification à la hausse des impôts, taxes et autres redevances.**



¹ Arrêté du Gouvernement wallon portant le règlement général de la comptabilité communale, en exécution de l'article L1315-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation - Article 1^o

*Presbytère
de Sélange*



SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le budget extraordinaire quant à lui, se clôture sur un montant de pas moins de 11.452.908 €, tant en recettes qu'en dépenses, soit en hausse d'environ 600.000 € par rapport à 2022.

Parmi les investissements prévus en 2023, citons, notamment ces quelques postes les plus importants :

- › La rénovation de l'ancienne Justice de Paix;
- › La restauration du presbytère de Sélange;
- › La rénovation de l'ancienne école de Wolkrange, rue des Tilleuls;
- › La construction de la nouvelle école de Turpange;
- › La rénovation urbaine du centre de Messancy (bâtiment Concordia, la place et les voiries adjacentes);
- › L'entretien extraordinaire des voiries et trottoirs (1.200.000 €);
- › Les autres chantiers en cours d'exécution : bâtiments et voiries.

*Construction de
la nouvelle école
de Turpange*



Les investissements extraordinaires seront financés par subsides, emprunts et sur fonds propres. D'une part, une politique prudente en matière d'investissements s'impose et d'autre part, l'inflation qui grignote le pouvoir d'achat de la monnaie sans être compensée par des taux d'intérêt décents, constitue un incitant fort pour utiliser nos liquidités au plus haut de leur pouvoir d'achat.

C'est ce que la commune fait !



*La rénovation
de l'ancienne école
de Wolkrange*



Ouvriers contractuels saisonniers (M/F/X)

Du 17 avril au 31 octobre 2023
CDD temps plein

L'ouvrier est affecté indistinctement à l'ensemble des travaux que réalise le service espaces verts, cimetières et environnement. Il effectue des travaux de nettoyage, d'entretien, de plantation, de taille, de petit entretien, de remise en ordre et d'arrosage.

Les candidatures accompagnées des documents requis devront être adressées à Monsieur le Bourgmestre (100, Rue Grande à 6780 Messancy) **pour le 02 avril 2023 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

Ou à déposer en mains propres au service RH de l'Administration Communale.



Volontariat

Pour les besoins du service Accueil Extra-Scolaire, la commune recrute un.e volontaire. Si vous aimez travailler avec des enfants (maternelle et primaire) et que vous avez un peu de temps à leur accorder, alors ce poste est fait pour vous ! Le volontariat est défrayé à hauteur de 9,01 € de l'heure avec un plafond journalier de 40,67 €.

L'encadrant.e des temps de midi s'assure que les repas dans les écoles soient servis, surveillance, aide à débarrasser, encadre les enfants pour que leur repas se passe au mieux.

Pour de plus amples renseignements et pour manifester votre intérêt, vous pouvez contacter le service Ressources Humaines au 063/24.54.26 ou à candidatures@messancy.be

Des moniteurs (M/F/X) pour animer les stages d'été

Pour les besoins des stages d'été au complexe sportif et des plaines de vacances organisées par le CPAS, nous recherchons des animateurs !

Si tu aimes travailler avec les enfants (loisirs créatifs et/ou sport) nous te proposons de rejoindre notre équipe d'animateurs :

- › **Pour les stages du complexe sportif (du 10 juillet au 04 août).** Les stages concernent les enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Chaque semaine est thématique et s'articule autour du sport.
- › **Pour les plaines du CPAS (du 04 au 25 août).** Les plaines accueillent des enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Les activités proposées sont organisées en équipe, avec la coordinatrice des plaines.

L'animateur (m/f) interagit avec un groupe d'enfants qu'il/elle mobilise au travers d'animations adaptées aux profils de ce dernier. Il/elle gère son énergie dans les échanges et veille à l'impact qu'il/elle a envers les personnes afin de garantir une

ambiance agréable pendant les animations. Il/elle conçoit des activités qui répondent aux besoins et à la demande du public animé.

Une formation en animation sera organisée avant le début des stages.

Conditions d'engagement :

- › Être âgé de 16 ans accomplis au premier jour du job;
- › Être détenteur d'un brevet d'animateur de plaines de vacances ou d'un titre assimilé, homologué par la fédération Wallonie-Bruxelles;
- › Ou être en formation d'animateur de plaines de vacances auprès d'un organisme agréé par la fédération Wallonie-Bruxelles;

- › Ou détenir un diplôme (ou en formation scolaire) dans une profession liée à l'enfance, aux milieux sportifs et/ou à l'animation;
- › Se prévaloir d'une expérience d'animation en plaines de vacances et/ou en mouvement de jeunesse est un plus.

Modalité de dépôt des candidatures : Envoyer un CV avec une lettre de motivation (en indiquant bien ses disponibilités) **pour le 15 avril 2023, par mail : complexe.sportif@messancy.be ou info-cpas@cpas-messancy.be**

Les offres détaillées sont disponibles sur le site
www.messancy.be/economie/emploi/offres-demploi

SCANNEZ LE QR CODE



Electricien (M/F/X) pour le Service Travaux

Contrat à durée indéterminée, temps plein
Echelle D4 - et constitution d'une réserve d'engagement

Conditions d'engagement

- › Être Belge ou ressortissant ou non de l'Union Européenne. Pour les ressortissants hors UE, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers;
- › Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- › Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- › Être âgé de 18 ans au moins;
- › Être en possession au minimum d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en électricité ou posséder un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation des compétences correspondant au niveau de diplôme du CESS en électricité ou posséder un titre de formation certifié en électricité délivré par un organisme agréé par le Gouvernement Wallon;
- › Le fait de disposer **d'une attestation BA4 / BA5** constitue un atout;

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

Profil de fonction

L'électricien (H/F/X) analyse la situation de terrain et le contexte pour contrôler le bon fonctionnement des installations électriques. Il/elle effectue des activités logistiques en plaçant les appareils électriques. Il/elle produit un résultat visible en réparant les dysfonctionnements constatés et en codifiant les mesures pour effectuer les calculs nécessaires à son travail (la puissance, l'intensité des pertes des courants...).

Le profil de fonction détaillé est disponible sur le site www.messancy.be/economie/emploi/offres-demploi.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures accompagnées des documents requis devront être adressées au Collège Communal, sous pli recommandé à la poste, ou déposées personnellement au Service RH contre accusé de réception, ou transmises par e-mail au Service RH à l'adresse candidatures@messancy.be (un accusé de réception sera envoyé) **pour le 09/04/2023 à 23h59 au plus tard.**

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- › Curriculum vitae détaillé;
- › Lettre de motivation;
- › Copie du diplôme requis ou de l'équivalence;
- › Extrait de casier judiciaire modèle 595 daté de moins de 3 mois;
- › Une copie de l'attestation BA4 / BA5, le cas échéant;
- › Copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant;

Les dossiers incomplets à la date de clôture du dépôt des candidatures seront écartés d'office.

Engagement coordinateur de centre de vacances (M/F/X)

Conditions :

- › Être âgé de 18 ans accomplis;
- › Être détenteur d'un brevet de coordinateur de plaines de vacances ou d'un titre assimilé, homologué par la fédération Wallonie-Bruxelles.

Les candidatures sont à remettre pour le 15 avril 2023.

Pour de plus amples renseignements et pour manifester votre intérêt, vous pouvez contacter le CPAS :
info-cpas@cpas-messancy.be
063/38.18.90



Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service RH du lundi au vendredi (063/24.52.99 ou 063/24.54.26) entre 8h30 et 12h00 ou entre 13h30 et 16h00



DOSSIER ESPACES VERTS

ALORS QUE LE PRINTEMPS S'INSTALLE À SON AISE, NOUS SOMMES ALLÉS À LA RENCONTRE DU SERVICE ESPACES VERTS DE LA COMMUNE. À SA TÊTE, DIMITRI, NOUS EXPLIQUE LEURS OBJECTIFS ET LEUR MANIÈRE DE TRAVAILLER DANS UNE OPTIQUE DE GESTION DIFFÉRENCIÉE ET RAISONNÉE.

DIMITRI, AVANT DE RENTRER DANS LE VIF DU SUJET, POURRAIS-TU NOUS PRÉSENTER TON ÉQUIPE ?

L'équipe des espaces verts est composée de Bernard, Edwin, Gérald, Jonathan, Julien, Laurent G., Laurent B., Manu, Maxime et Valérian. Soit 10 personnes qui apportent, au quotidien, leurs compétences, leur énergie et leurs idées. En plus de l'entretien des espaces verts, l'équipe doit aussi se charger de l'entretien des cimetières, du fauchage des bords de route, du curage des fossés et de l'entretien des forêts communales.



QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien à chaque espace communal, en fonction de l'utilisation et de la localisation de celui-ci dans la commune. Elle permet de mieux répartir les charges d'entretien des espaces verts au profit d'un triple avantage :

ÉCOLOGIQUE

Des actions favorables à la biodiversité, respectueuses de l'environnement et de la santé ;

ÉCONOMIQUE

Economique : réduction de la consommation d'eau et de produits chimiques, réduction des surfaces tondues régulièrement ;

SOCIAL

Aménagements adaptés à l'utilisation par les habitants.

CONCRÈTEMENT, COMMENT LA GESTION DIFFÉRENCIÉE SE MATÉRIALISE-T-ELLE DANS NOTRE COMMUNE ?

Nous voulons mettre en place un travail le plus durable possible dans un esprit de diminution des déchets et une gestion raisonnée du travail d'entretien.

Par exemple, ici à Messancy nous avons des prairies fleuries, nous n'utilisons plus de désherbant chimique, nous pratiquons le fauchage tardif et nous avons commencé le projet de végétalisation des cimetières.

Cette année, nous avons décidé de mettre en place un tri sélectif dans les cimetières. En effet, nous avons remarqué que beaucoup de plantes étaient jetés dans la poubelle résiduelle. Nous avons maintes fois retiré les plants des poubelles et nous invitons les citoyens à appliquer le tri dans les cimetières via les aires qui seront prévues à cet effet. Nous allons construire, dans chaque cimetière de la commune, des zones pour que les citoyens trient plus facilement : les déchets verts, les déchets plastiques et les déchets résiduels. Nous pourrions ainsi continuer à réutiliser les plantes vivaces encore valables. Actuellement, nous trions les

vasques qui sont jetées, nous conservons les plantes vivaces et les arbustes qui s'y trouvent (ex : Euonymus, dipladenia, tuyas, lierre, leuchtotoe ...). Nous les rempotons dans du terreau ou les plaçons en jauge en attendant de leur trouver une place dans notre commune.

Les matières organiques qui ne sont plus valorisables alimenteront le compost qui lui-même servira à amender les substrats des nouvelles plantations.

OUTRE UN GAIN DE TEMPS EN ENTRETIEN, QUEL EST L'INTÉRÊT DE METTRE EN PLACE UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ?

EN PLUS DE POUVOIR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DE NOS ESPACES VERTS, APPLIQUER UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE PERMET À L'ÉQUIPE UN GAIN DE TEMPS CONSIDÉRABLE ET DONC LE DÉVELOPPEMENT D'AUTRES PROJETS OU LE FAIT D'ALLER PLUS LOIN DANS LES TÂCHES ROUTINIÈRES.

QUELS PROJETS SOUHAITEZ-VOUS METTRE EN PLACE ?

Grâce à cette gestion différenciée, nous avons pu utiliser le gain de temps pour la rénovation du talus de la plaine de jeux de Bébange, le talus du club Tennis de Table de Sélange et réutiliser des plantes vivaces (récupérées dans les fosses des cimetières) pour agrémenter les bacs de fleurissement et différents endroits de la commune tels que l'entrée du cimetière d'Habergy et les talus de la résidence du CPAS.

Lors des vacances de Carnaval, nous avons replanté le petit talus de l'école de Longeau afin que les enfants ne montent plus dans celui-ci et ne glissent.

Nous avons également réalisé des tests de plantation de prairies fleuries sur bulbes de printemps dans le cimetière de Messancy. Si les résultats sont satisfaisants, nous appliquerons cette méthodologie à différents endroits de la commune : parc

Mathelin, cimetières... Cette technique permet de bénéficier d'un fleurissement de printemps lors de la pousse des fleurs d'été.

Nous avons également le projet de fleurir le devant de l'Hôtel de Ville. Pour ce faire, nous effectuerons un tri dans les plantes déjà présentes. Celles qui seront conservées seront déplacées et les autres replantées à d'autres endroits de la commune. Les hortensias seront conservés en un large massif, en référence au nom du bâtiment (Villa Hortensia). On va planter une trame fleurie vivace qui évoluera du printemps à l'automne. Ce sont des plants qui reviendront d'année en année. On est donc ici dans un cas de gestion durable en temps et en énergie.

Nous aimerions changer notre manière de fleurir la saison hivernale et passer plutôt sur un fleurissement au sol avec des



vivaces à feuillage persistant l'hiver que l'on agrémenterait de fleurs annuelles en saison estivale. Ces dernières permettent d'apporter de la couleur et du volume. De plus, les plantes ne se développent pas dans les pots en hiver (ex : entrées des villages). Planter au sol, limite les effets néfastes du gel. L'utilisation d'arbustes à feuillage persistant, de plantes vivaces et de graminées permet de conserver de la couleur et de l'esthétisme aux entrées de village pour l'hiver (ex : miscanthus, eucères, jasmin d'hiver, leucothoé, eleagnus...). Planter au sol permet aussi de faire des économies à l'arrosage puisque ces plantes bénéficient de l'hygrométrie et de l'eau disponible du sol.

ACCÈS AU CIMETIÈRE : RÉGLEMENTATION



UN CIMETIÈRE... BIEN QUE CET ENDROIT SOIT SOUVENT EXCLUSIVEMENT VU COMME UN LIEU DE MORT, IL EST AUSSI UN LIEU PROPICE À LA VIE : ACCUEIL ET PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE, ZONE APPROPRIÉE À LA MÉDITATION, PARTAGE DE VIE ET DE CONNAISSANCES DE NOTRE RÉGION, ZONE DE RENCONTRE SÉCURISÉE.

Le cimetière est un parc, dans lequel la commune de Messancy a l'intention d'apporter davantage de qualités naturelles. Mais pour permettre à toutes ces qualités de se manifester, il est un objet qu'il nous faut absolument bannir : les voitures.

Depuis 1983 et le premier règlement communal relatif aux cimetières, les véhicules (hors services funèbres et techniques) sont interdits, le règlement adopté le 15/11/2021 confirme cette volonté. Pourquoi ? En raison des dégâts qui peuvent être occasionnés lors de manœuvres, du respect dû aux morts et au besoin de paix de cette zone très spécifique.



J'AI DES DIFFICULTÉS POUR ME DÉPLACER... COMMENT FAIRE ?

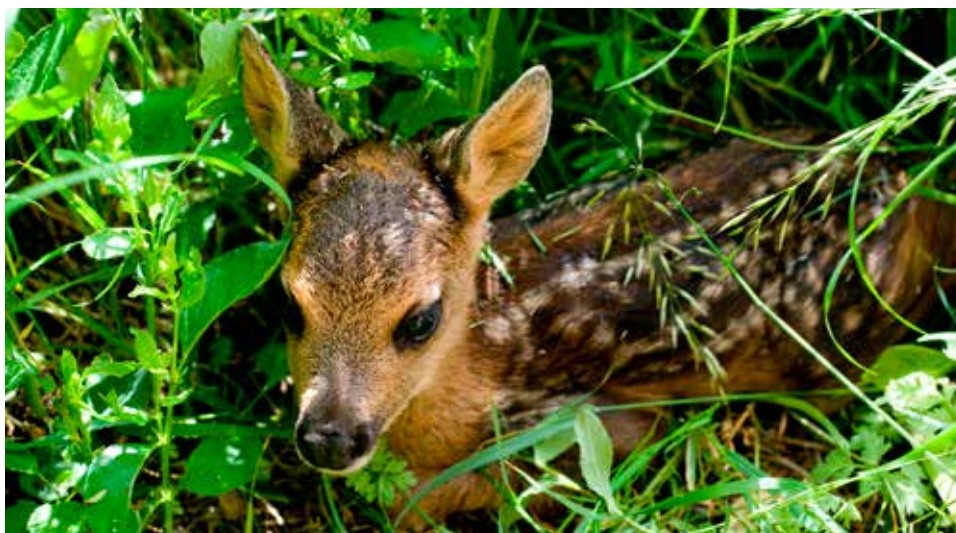
Vous êtes titulaire d'une carte « PMR » et/ou souffrez de difficultés avérées de vous déplacer à pied sur plusieurs dizaines de mètres ? Rendez-vous sur <https://www.messancy.be/ma-commune/services-communaux/cimetieres> ou rendez-vous au service Cimetières, à l'Hôtel de Ville, pour remplir le formulaire de demande d'autorisation.

Un court formulaire est à remplir pour permettre au Bourgmestre et son administration de comprendre votre situation et voir comment ménager au mieux les intérêts de chacun.

J'AI UNE CARTE ET VOUDRAIS ME RENDRE AU CIMETIÈRE

Votre demande a été acceptée et le Bourgmestre vous a délivré une autorisation, temporaire ou définitive en fonction de votre situation ? Sur cette autorisation, les modalités d'accès vous seront clairement expliquées, de sorte à être le plus simple possible pour vous, mais aussi pour les travailleurs communaux qui géreront ces accès.

FOCUS SUR L'ASBL SAUVONS BAMBI



FAUCHER SANS RISQUE, C'EST POSSIBLE AVEC L'AIDE DE L'ASBL SAUVONS BAMBI LUXEMBOURG : JACQUES SCHROEDER, VICE-PRÉSIDENT NOUS EXPLIQUE L'OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION AINSI QUE SON INTÉRÊT ENVERS LA FAUNE DE NOS RÉGIONS, EN PARTICULIER LES FAONS.

MONSIEUR SCHROEDER, POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER EN QUOI CONSISTE L'ASBL ET POURQUOI VOUS L'AVEZ CRÉÉE ?

Trop souvent de nombreux faons se font atrocement mutiler ou tuer lors de la fauche de l'herbe, ce triste constat nous a fait réfléchir et nous a motivé à créer l'ASBL Sauvons Bambi Luxembourg à l'image de la même association qui existe en Belgique.

Nous avons rassemblé et formé une équipe de pilotes de drones équipés de caméras thermiques ainsi que des assistants. Nous intervenons tôt le matin : nous survolons le champ à faucher et, à l'aide de la caméra thermique, nous pouvons détecter les faons de chevreuils et les autres animaux cachés dans les hautes herbes (chevreuils adultes aussi, chats sauvages et domestiques, renards, lièvres, parfois oiseaux nicheurs au sol, et autres). Les animaux repérés sont ensuite répertoriés par des points GPS et les assistants seront chargés d'aller les déplacer hors de la parcelle à faucher.

Sauvons Bambi peut également rechercher des faons orphelins lorsque la mère a été tuée par une voiture. L'idéal est de nous prévenir dès l'accident, nous mettrons tout en œuvre pour trouver les petits et les conduire dans un centre de revalidation.

SUR QUEL TERRITOIRE INTERVENEZ-VOUS ?

Notre Asbl luxembourgeoise couvre le Grand-Duché de Luxembourg mais également le sud de la province du Luxembourg en collaboration avec Sauvons Bambi Belgique.

COMMENT LES AGRICULTEURS PEUVENT-ILS VOUS DEMANDER UNE INTERVENTION ?

Ce service est gratuit, une simple demande d'intervention est requise (voir coordonnées ci-contre), un contact sera établi entre le pilote et l'agriculteur qui devra remettre le relevé des parcelles à faucher afin qu'un plan de vol soit programmé au plus vite. Plus tard, il pourra confirmer (la veille) l'heure du début de la fauche.

L'AN DERNIER, 265 AGRICULTEURS ONT PARTICIPÉ EN DEMANDANT NOTRE INTERVENTION QUE CE SOIT EN BELGIQUE OU AU LUXEMBOURG, PLUS DE 4000 HECTARES ONT ÉTÉ SURVOLÉS, GRÂCE À CELA, 353 FAONS ONT PU ÊTRE SAUVÉS !

L'ASBL N'EST PAS SUBSIDIÉE, NOUS NOUS ORGANISONS SUR FONDS PROPRES, NOUS SOMMES DONC SENSIBLES À TOUT DON ET AIDE BÉNÉVOLE.


PLUS D'INFORMATION

T. 0032 498 166 086

T. 0032 473 936 421

contact@sauvonsbambi.lu

www.sauvonsbambi.lu

 Sauvons Bambi Luxembourg

VOTRE AIDE EN TANT QUE PILOTE OU ASSISTANT BÉNÉVOLE LORS DES MISSIONS NOUS INTÉRESSE, NOUS PROPOSONS DES SÉANCES D'INFORMATION ET DE FORMATION. CONTACTEZ-NOUS !



DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES COMMUNALES

À Hondelange

CRÉATIONS de Noël

Si vous êtes passés devant l'église de Hondelange durant les dernières vacances d'hiver, vous avez peut-être pu apprécier les décorations de Noël entourant la crèche réalisée par les enfants de l'école primaire, à partir de divers matériaux recyclés.



L'ENDROIT DEVENAIT MAGIQUE
À LA TOMBÉE DE LA NUIT...



À Longeau



Le carnaval DE LONGEAU

Avant le congé de détente, les élèves de primaire ont pu profiter d'une après-midi festive. Au programme : défilé, lancé de bonbons et danse chorégraphiée pour les plus jeunes.

« L'AMBIANCE ÉTAIT
AU RENDEZ-VOUS !



SORTIE à la bibliothèque

Mardi 14 février, les élèves de P3 et de P4 ont eu le plaisir de découvrir l'exposition de Roald Dahl qui se déroulait à la bibliothèque d'Athus. Ils ont découvert plusieurs œuvres de l'auteur dans un décor très fantastique. Des activités dynamiques et fantaisistes ont été réalisées par l'ensemble de la classe. Une « pause lecture » était également prévue au programme.

« TRÈS BELLE
APRÈS-MIDI !!

Miam !

LA CHANDELEUR

Une bonne odeur de crêpes se dégageait dans les couloirs de notre école en cette semaine de chandeleur. Dans la classe de 1^{ère} et 2^{ème}, après la lecture de la recette et la réalisation, place à la dégustation !



À Sélange

APPRENDRE EN GROUPE *multi-âges* !

DEPUIS LE DÉBUT DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE, LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE SÉLANGE ONT PU DÉCOUVRIR DE NOUVELLES TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE.

En effet, chaque classe, depuis cette année, a appris à travailler en atelier de manière régulière. Toutes les classes de la maternelle à la 6^e primaire sont mélangées, une après-midi toutes les deux semaines, afin de permettre un travail de collaboration, d'échange et d'entraide.

Au programme de ces ateliers multi-âges : du vocabulaire, de la lecture, des calculs, mais aussi des travaux manuels et des bricolages. Chaque groupe, composé d'élèves de toutes les classes, doit passer durant l'après-midi dans divers ateliers et remplir la mission proposée. A charge des élèves les plus grands d'aider les plus petits.



LES 5^{ÈME} ET 6^{ÈME} EN « *classe du dehors* »



Il ne s'agit pas d'une simple promenade nature dans les bois. Non, c'est bien plus, car là-bas, dans le bois de Sélange, dans un environnement très stimulant, les élèves ont fait des exercices de géométrie, de grammaire et d'éveil en utilisant le matériel naturel trouvé sur place. Calculer le périmètre d'un rectangle construit avec

des branches, donner un adjectif précis à différents animaux qui vivent là,... sont quelques-unes des activités réalisées. Une belle manière de diversifier les apprentissages et d'utiliser l'intelligence des mains au service de l'intelligence du cerveau !

LES ÉLÈVES DE 5^{ÈME} ET 6^{ÈME}, AVEC MME ANNE-CÉCILE, ONT TROQUÉ, POUR QUELQUES APRÈS-MIDIS, LEUR SALLE DE CLASSE POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS « NATURE » : LA FORÊT TOUTE PROCHE. ILS EXPÉRIMENTENT LE CONCEPT DE LA « CLASSE DU DEHORS ».





SENSIBILISATION au handicap

Lors du cours de citoyenneté donné par Mme Pia Guillaume, les classes de 3^{ème} et 4^{ème} année, ainsi que celle de 5^{ème} et 6^{ème} ont bénéficié d'une activité qui visait à les sensibiliser aux différentes formes de handicap.

Grâce à la venue de Thierry, une personne malvoyante depuis un accident, ainsi que du service ASPH d'une mutualité, les enfants de ces deux classes ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitent aux animateurs sur la vie quotidienne d'une personne ayant un handicap.

Comment font-ils pour traverser une rue, pour aller faire leurs courses, pour regarder un match de foot,... ont été des questions auxquelles Thierry a répondu avec un bon sens pédagogique ! Puis, les élèves ont été mis eux-mêmes dans des conditions de vie quotidienne avec un handicap : en utilisant des lunettes déformantes, en devant faire un parcours dans la salle de la cantine avec un bandeau sur les yeux et une canne blanche, ...

L'EXPÉRIENCE VÉCUE A PERMIS AUX ENFANTS DE CHANGER LEUR REGARD FACE À LA DIFFÉRENCE.



PRESTATION DE SERMENT des nouveaux enseignants

Le 6 mars dernier, les nouveaux enseignants des écoles communales de Messancy ont prêté serment, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, devant Monsieur le Bourgmestre, Roger KIRSCH, de l'échevine de l'Enseignement, Laurence LORGÉ ainsi que les deux directeurs, Anne REUTER et Gilles SCHMIT.

Suite aux 2 années sans prestation officielle en raison de l'épidémie, les enseignants étaient au nombre de 7 cette année à marquer leur respect pour les valeurs belges et à jurer fidélité au Roi.

Au nom du Collège et de l'Administration, le Bourgmestre a remercié les enseignants pour leur collaboration et la qualité de leur travail dans le cadre de cette fonction essentielle.

IL A RAPPELÉ L'IMPORTANCE DE LEUR TRAVAIL ET DE LEUR IMPACT DANS LA FORMATION DES ENFANTS À L'ÉCOLE QUI EST QUALIFIÉE À JUSTE TITRE DE FONDAMENTALE.

Les nouveaux enseignants invités à prêter serment étaient :
Magali Guillaume, Wendy Alves-Teixeira, Ophélie Menon,
Pauline Tricot, Noémie Jubert, Géraldine Siane, Alexia Hanck

N81 RÉHABILITATION DU PONT « CORA » SURPLOMBANT LA NATIONALE

LE LUNDI 13 MARS, A COMMENCÉ UN CHANTIER DE RÉHABILITATION DU PONT SURPLOMBANT LA N81 ET SUPPORTANT LA RUE DE L'INSTITUT.



Contact :
Héloïse WINANDY - Porte-parole de la SOFICO
+32 495 28 43 46 - heloise.winandy@sofico.org

CONCRÈTEMENT, CES TRAVAUX VISENT À :

- › Réhabiliter le pont supportant la rue de l'Institut et surplombant la N81 jusqu'à sa dalle de béton, y compris son étanchéité;
- › Rehausser le pont de 25 cm afin d'adapter son profil aux gabarits des poids lourds;
- › Réhabiliter et élargir les trottoirs;
- › Poser de nouvelles glissières de sécurité, sur la N81, à hauteur du pont;
- › Réfectionner les poutres ainsi que les colonnes du pont.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

JUSQU'AU VENDREDI 14 JUILLET, LE PONT SURPLOMBANT LA N81 ET SUPPORTANT LA RUE DE L'INSTITUT À MESSANCY SERA TOTALEMENT FERMÉ À LA CIRCULATION.

Cette fermeture permet de réduire au maximum la durée du chantier et donc de limiter également l'impact pour les usagers et pour les commerces.

- › Les usagers sont invités à suivre les déviations mises en place sur la N81 via les giratoires suivant et précédant;
- › L'accès aux piétons est quant à lui possible.

Sur la N81, une bande devra parfois être soustraite à la circulation en fonction des opérations à mener. Cette réduction de bande s'effectuera, autant que possible, en dehors des heures de pointe.

Ce chantier représente un budget de près de €1 million HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage. Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre. C'est la société Galère qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

**LA FIN DES TRAVAUX EST
PRÉVUE POUR LE DÉBUT DU
MOIS DE SEPTEMBRE 2023.**



RÉFECTION DE L'ÉGLISE DE TURPANGE



DERNIÈREMENT, LA COMMUNE A FINANCÉ LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DE TURPANGE. RENCONTRE AVEC MADAME ROSSI, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE FABRIQUE D'ÉGLISE, MONSIEUR SCHROBILTGEN, ORGANISTE ET GEORGES MEUNIER POUR UNE VISITE DES LIEUX.

COMMENT SE SONT PASSÉS LES TRAVAUX ? ÊTES-VOUS SATISFAITS DU RÉSULTAT ?

Les travaux ont duré 8 mois et ont constitué à repeindre toute l'église, changer la porte d'entrée, réparer et retaper les vitraux, refaire toute l'électricité, les luminaires et la sonorisation, faire un grand rangement au jubé.

C'était quand même long mais nous sommes très satisfaits du résultat. Nous avons pu réfléchir avec les corps de métier aux couleurs, aux agencements idéaux en fonction de l'utilisation de l'espace (ex : le catéchisme se donnera au jubé. Il fallait conserver un bel espace et y ajouter du rangement). Nous voulions des couleurs claires et nous souhaitons mettre en valeur notre patrimoine religieux. Maintenant, il n'y a plus qu'à faire revenir les gens dans l'église - rires.



FÊTE DE LA MUSIQUE 2023

LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CULTURE S'EST RÉUNIE LE 20 MARS AFIN, NOTAMMENT, D'ARRÊTER LE PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE. L'ÉDITION 2023 AURA LIEU DANS LE PARC MATHÉLIN LE SAMEDI 24 JUIN 2023. SANS COMPTER LES DEUX ANNÉES DE COVID OÙ L'ÉVÉNEMENT N'A PAS ÉTÉ ORGANISÉ, EN 2023 CE SERA LA 7^E ÉDITION !

Nouveauté

Cette année, nous avons obtenu un financement du Conseil de la Musique. Ce qui signifie, qu'en plus de recevoir un subside, notre événement sera repris dans toute la communication générale de la Fête de la Musique. Vous verrez, dans les prochaines semaines, apparaître des affiches aux couleurs officielles.

Nous avons à cœur de proposer une programmation artistique qui s'adresse à tous les âges et ce, dès 3 ans. Nous souhaitons donner une touche résolument familiale à l'événement. Nous mettons également un point d'honneur à faire jouer des groupes amateurs locaux, de la commune même et des communes limitrophes. En effet, en tant que pouvoir public, nous devons donner une visibilité aux artistes de notre territoire et plus largement, celui de la Province de Luxembourg.

Enfin, un événement tel que la fête de la Musique, c'est aussi une belle opportunité pour le public de faire des découvertes de groupes issus de courants artistiques divers et variés. C'est pourquoi, chaque année, nous avons fait appel à des groupes hors territoire communal ou provincial.

A l'heure actuelle, nous sommes encore dans la phase de recherche de groupes et surtout de négociations. Nous ne pouvons donc pas annoncer des noms.

Nous invitons cependant le public désireux d'en savoir plus à nous rejoindre sur la page facebook de la commune de Messancy où l'événement y sera annoncé plus en détail.

DEUX POINTS IMPORTANTS SONT À SOULIGNER DANS L'ORGANISATION DE CET ÉVÉNEMENT :

› La participation de la commission consultative de la culture

La commune de Messancy a mis sur pied une Commission consultative de la culture composée de mandataires et de citoyens. Cette commission a pour objectif d'organiser des événements culturels dans la commune. Cet organe travaille en collaboration avec le service culture de la commune. Cet événement est donc organisé par, pour et avec les citoyens.



› Le catering organisé par des associations locales

Afin de permettre à des associations de se faire un peu de bénéfice et d'alléger une partie de l'organisation, nous proposons à des associations du territoire de prendre en charge le catering. En 2022, 3 ASBL ont travaillé conjointement et ont pu encaisser chacune environ 500 € de bénéfice net.

Alors, à vos agendas !

24 juin 2023
Parc Mathélin
communedemessancy

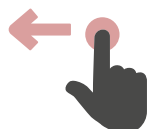
LES JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU

DANS LE CADRE DES JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU, **DU 18 MARS AU 2 AVRIL 2023**, LA COMMUNE S'ASSOCIE À L'ASBL CONTRAT DE RIVIÈRE SEMOIS-CHIERS AFIN DE PROPOSER DEUX ACTIVITÉS.



Retrouvez le programme complet des journées wallonnes de l'Eau sur le sous-bassin Semois-Chiers sur www.semois-chiers.be

SCANNEZ LE QR CODE



EXP'EAU



**De mi-mars à mai
Au Lac de Messancy (Domaine du Lac)**

Exp'eau est une exposition photographique placée à proximité du lac de Messancy et mettant en valeur notre patrimoine naturel aquatique.

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES GÉOCACHES DISPERSÉES AU FIL DE L'EAU SUR LA COMMUNE DE MESSANCY

A partir du 18 mars - Exploration libre.

Ces géocaches vous permettront d'en apprendre un peu plus sur le patrimoine naturel et culturel lié à l'eau via les informations reprises sur les fiches en ligne. Afin de pouvoir accéder à ces géocaches, rendez-vous sur www.geocaching.com ou téléchargez l'application, créez un compte (gratuit) et suivez les instructions.



Matériel à emporter :
GPS ou smartphone

Renseignement :
vanessa.rossignon@messancy.be
ou czintz@semois-chiers.be

LES ÉVÈNEMENTS DANS VOTRE COMMUNE

MARS

27 mars

LIVRES ET VOUS

OUVERTURE DE LA BOUQUINERIE

14h00 - 17h00 - Villa Clainge

27 mars

LIVRES ET VOUS

PARTAGE COUPS DE CŒUR LECTURE

14h30 - Villa Clainge

Gratuit

Inscription souhaitée 0495 23 86 82

AVRIL

2 avril

COMITÉ PARENTS ÉCOLE

LE FOYER/DON BOSCO

CHASSE AUX ŒUFS

De 14h00 à 16h00 - Parc Mathelin

2 zones de recherche

Inscriptions :

chasseauxoeufsmessancy@hotmail.com

13 avril

CERCLE D'HISTOIRE

MESSANCY - AUBANGE

Richard Gaudier : "Du comté au duché de Luxembourg : moyens et enjeux d'une construction territoriale (1197-1354)".

20h00 - Bibliothèque Hubert Juin, Grand-rue 64 à 6791 ATHUS (1er étage)

Gratuit

13 avril

3X 20 LONGEAU

Rencontre

14h00 - Salle sous la chapelle

16 avril

AMICALE DES PARENTS
DE L'ÉCOLE DE LONGEAU

Chasse aux œufs

14h00 - 18h00

Jardin de la salle - Longeau

4 € - Sur inscription

23 avril

CYCLO CLUB MESSANCY
RANDONNÉE VTT

23 avril

COMITÉ PARENTS ÉCOLE
LE FOYER/DON BOSCO

20^{ÈME} RANDO VTT DES 7 BOSSES

(+ marche et cyclo)

Départ entre 7h00 et 11h00 (en fonction des distances choisies)

5 € (Gratuit pour les moins de 14 ans)

23 avril

DE NOUVELLES ORGUES
POUR MESSANCY ASBL

CONCERT AVEC LE CHOEUR MOZAÏK VOICES ET LE CHOEUR D'ENFANTS LA SONATINE D'ARLON

15h00 - Eglise de Messancy

orgues-messancy.be

27 avril

IDELUX AIVE

CONFÉRENCE COMPOSTAGE

19h00-21h00 - Complexe sportif

Messancy

MAI

1 mai

HARMONIE ROYALE CONCORDIA
CONCERT AU PARC

ATTENTION REPORTÉ AU 28 MAI

6 mai

CYCLO CLUB MESSANCY

RANDONNÉE CYCLOTOURISTE

À partir de 12h30

Départ de la Villa Clainge

Randonnée de 40 ou 80 km.

Inscription : 3,50 €.

bob-le-loup@hotmail.com

T. 0479860707

7 mai

3X 20 LONGEAU

LOTTO

Salle sous la chapelle

11 mai

3X 20 LONGEAU

RENCONTRE

14h00 - Salle sous la chapelle

25 mai

CERCLE D'HISTOIRE
MESSANCY - AUBANGE

Christian Mois : "Ermites et ermitages du Sud-Luxembourg"

20h00

Bibliothèque Hubert Juin, Grand-rue 64 à 6791 ATHUS (1er étage)

Gratuit

28 mai

HARMONIE ROYALE CONCORDIA

Concert au parc

Parc Mathelin à 15h00 (ou salle Concordia suivant les conditions météo)

JUIN

1 juin

CROIX-ROUGE

COLLECTE DE SANG

15h00 - 19h30

Villa Clainge

www.donneurdesang.be

3 juin

MESSANSOUCY

TOURNOI ANNUEL DE VOLLEY

Complexe sportif du lac

Inscription jusqu'au 14 mai.

Eric Charpentier 0497 54 62 88

messansoucyloisir@gmail.com

8 juin

3X 20 LONGEAU

RENCONTRE

14h00

Salle sous la chapelle

11 juin

COMITÉ ÉMILE KIRSCH

BROCANTE

Rue Emile Kirsch - 6780 Messancy

Infos & inscriptions :

0498 73 19 60

(de 16h00 à 20h00)

herrant@hotmail.fr

STAGES DE PRINTEMPS

Complexe sportif de Messancy

DU 2 AU 5 MAI 2023

- 52 €** **1 - Psycho rigolo** ♠
Pré et 1^{ère} maternelles
Psychomotricité, bricolages, jeux, relaxation, histoires
- 52 €** **2 - Vélo rigolo** ♠
2^e et 3^e maternelles
Jeux et circuits à vélo (2 roues ou 4 roues), sports ballons, bricolages, Lü
- 64 €** **3 - Destination sport** ★
1^{ère} et 2^{ème} primaires
Sports ballons, sports raquettes, sports nouveaux (spikeball, Kan Jam, skintheball,...), Lü
- 64 €** **4 - Autour du sport** ★
3^e et 4^e primaires
Sports ballons, sports raquettes, sports nouveaux (spikeball, Kan Jam, skintheball,...), Lü
- 64 €** **5 - En route vers le sport** ★
5^e et 6^e primaires
Sports ballons, défis sportifs, sports nouveaux (spikeball, Kan Jam, skintheball,...), Lü



DU 8 AU 12 MAI 2023

- 65 €** **6 - Autour des comptines** ♠
Pré et 1^{ère} maternelles
Psychomotricité sur le thème des comptines, bricolages, relaxation, histoires et comptines
- 65 €** **7 - Sport kids** ♠
2^e et 3^e maternelles
Multisports, défis sportifs, initiation à l'escalade, Lü
- 80 €** **8 - Toujours plus haut** ★
1^{ère} et 2^e primaires
Escalade, sports ballons, multisports, sports nouveaux (spikeball, Kan Jam, skintheball,...), Lü
- 80 €** **9 - Escale sport** ★
3^e et 4^e primaires
Escalade, multisports, sports nouveaux (spikeball, Kan Jam,...), Lü + initiation au secourisme
- 80 €** **10 - La voie sportive** ★
5^e et 6^e primaires
Escalade, multisports, sports nouveaux (spikeball, Kan Jam,...), Lü + initiation au secourisme

- ♠ Propreté exigée
★ Sortie au KoJump

Inscriptions à partir du 3 avril à 7h30
uniquement via le site
www.complexe-sportif-messancy.be

Garderie du matin de 8h00 à 9h00
Garderie du soir de 16h00 à 18h00
0,70 € la demi-heure



